

DO 4003

Détecteur de fumée radio
NF EN 14604 : 2005
Manuel d'utilisation

(A conserver pendant toute la durée de vie du détecteur)



Détecteur photo-électronique
fonctionnant sur pile Alcaline (fournie) /
Alarme sonore :-> 85 dBA à 3m

Afnor Certification
11 rue Francis de Pressensé
93571 LA PLAINE ST DENIS Cedex

MAF11- M

SOMMAIRE

1. CERTIFICATION
2. DESCRIPTION GENERALE
3. EMBLEMES RECOMMANDES
4. EMBLEMES CONTRE-INDIQUES
5. INSTALLATION DU DETECTEUR
6. REMPLACEMENT DE LA PILE
7. CONTROLE FONCTIONNEL DU DO 4003
8. ENTRETIEN
9. LIMITE DU DETECTEUR AVERTISSEUR DE FUMEEES
10. GARANTIE

1. CERTIFICATION

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme EN14604 en regard du règlement CPR UE 305/2011 relatif aux produits de construction.

Il a été délivré par AFNOR certification
11 rue Francis de Pressensé 93 571LA PLAINE ST DENIS Cedex.

Produit fabriqué par FARE BP10809 45308 PITHIVIERS Cedex.

Déclaration de Performance Obligatoire (DOP) téléchargeable sur le site :
<http://www.myfox.com/compatible>

2. DESCRIPTION GENERALE

DO 4003 contribue à la protection de votre vie et de votre habitat 24 heures sur 24. Il est spécialement étudié pour la surveillance des habitations privées (maison, appartement).

Toute détection de fumées est signalée par le déclenchement d'une alarme sonore puissante et la transmission d'un message

d'alarme vers la centrale



DO 4003 n'est pas un détecteur de gaz.

3. EMBLEMES RECOMMANDES

Pour une protection optimum :

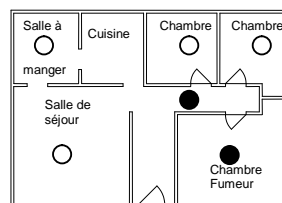
- Placez un détecteur dans chaque pièce, en évitant les emplacements contre indiqués du §4.

Pour une protection de base :

- Placez un détecteur à chaque étage.
- Placez un détecteur à proximité des zones de couchage (par exemple, dans le couloir conduisant aux chambres ; en cas de long couloir > 10m, placer 1 détecteur à chaque extrémité).
- Placez un détecteur dans chaque chambre à coucher occupée par un fumeur.

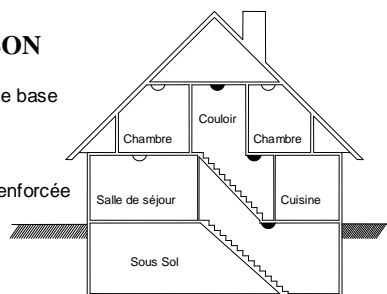
APPARTEMENT

- Protection de base
- Protection renforcée



MAISON

- Protection de base
- Protection renforcée



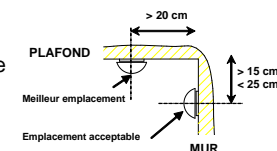
Emplacement du détecteur dans la pièce :

Le détecteur doit être fixé de préférence **au plafond** au centre de la pièce sinon :

- A plus de 20cm de tout obstacle (mur, cloison; poutre etc...).
- A plus de 60cm de tout angle de la pièce.

En cas d'impossibilité, fixer le détecteur sur le mur :

- A une distance comprise entre 15 et 25cm du plafond.
- A plus de 60cm de tout angle de la pièce.



4. EMBLEMES CONTRE-INDIQUES

Ne pas installer le détecteur :

- A moins de 1m des bouches de chauffage, de refroidissement ou d'aération. La fumée pourrait être éloignée ou diluée.
- Dans un endroit où la température risque de descendre sous 0°C ou monter au-dessus de +50°C ; risque de mauvais fonctionnement du détecteur.
- Dans un local où il y a un risque de condensation. Les salles de bains et buanderies sont à proscrire.
- Là où les fumées peuvent se dégager (cuisine ou garage peu ventilé) et générer des alarmes indésirables.
- Dans un endroit trop poussiéreux.
- Hors de portée de la centrale radio
- Sur des surfaces métalliques

Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie



Ce symbole indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques :

- Dans les points de distribution en cas d'achat d'un équipement équivalent.
- Dans les points de collecte mis à votre disposition localement (déchetterie, collecte sélective, etc...)
- Adhère à l'éco organisme : European Recycling Platform



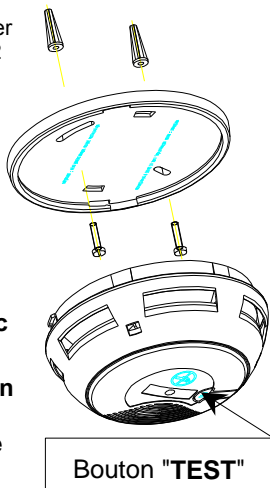
Adhère à l'éco organisme : European Recycling Platform

Caractéristiques certifiées		
Type de montage	Mural uniquement Plafonnier uniquement Mural ou plafonnier	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> Non
Source principale d'alimentation	Interne au dispositif	
Autonomie	Pile ALCALINE	5 ans
Dispositif interconnectable (filaire / radio)		<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> Non
Prévu pour installation dans camping-car		<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> Non
Raccordement à des dispositifs auxiliaires externes		<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> Non
Liaison radio		<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> Non
Indicateur d'alarme individuelle		<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> Non
Dispositif de neutralisation d'alarme		<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> Non
Option accessibilité		<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> Non

5. INSTALLATION DU DETECTEUR

Maintenant que vous avez lu les paragraphes 1 à 4, vous êtes prêt à installer votre détecteur **DO 4003**.

- Retirez la semelle du détecteur en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Placez la semelle à l'emplacement prévu et marquer au crayon l'emplacement des 2 trous de fixation.
- Utilisez les 2 vis de fixation et chevilles fournies. Fixez solidement la semelle.
- Installez la pile (voir §6).
- Fixez le détecteur sur la semelle en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au verrouillage.



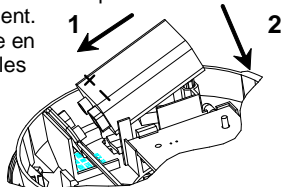
⚠ DO 4003 est livré avec pile débranchée.

⚠ DO 4003 est muni d'un dispositif de sécurité qui empêche son verrouillage sans la pile.

6. REMPLACEMENT DE LA PILE

Votre détecteur **DO 4003** émettra un BIP sonore toutes les minutes en cas de pile faible. Vous devrez donc immédiatement changer la pile en procédant comme suit :

- Retirez le détecteur de son support (Rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre).
- Enlevez la pile usagée. Ne jetez pas la pile mais rapportez la à votre distributeur.
- Mettez une pile neuve 9Vdc de type **ALCALINE** (modèles DURACELL MN1604, EVEREADY 522), garantissant un fonctionnement de 5 ans.
- Veillez à ce que le branchement de la pile soit correct et remplacez la dans son compartiment.
- Fixez le détecteur sur la semelle en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'emboîte.
- Vérifiez le bon fonctionnement du DO 4003 (§7).



Nous vous conseillons de changer la pile ALCALINE une fois tous les 5 ans.

⚠ Ne jamais utiliser de pile rechargeable.

7. CONTROLE FONCTIONNEL DU DO 4003

La procédure de mise en service est décrite dans la notice de la centrale radio associée.

En fonctionnement normal, **DO 4003** émet un flash lumineux rouge, une fois par minute. Vous devez contrôler le fonctionnement intégral de votre détecteur, une fois par mois ou après chaque changement de pile, en appuyant une dizaine de secondes sur le bouton « **TEST** » situé sur le capot (repéré au §5) :

- Le voyant du DO 4003 clignote.
- Ensuite, l'alarme émet un son aigu et la centrale passe en alarme feu.
- Le relâchement du bouton entraîne l'arrêt immédiat de l'alarme.

Pensez à familiariser les occupants de votre logement au son du DO 4003 et habituez-les à évacuer la maison lorsqu'ils l'entendent.

⚠ Tenez-vous à une distance raisonnable du détecteur (bras tendu) pour protéger votre ouïe du son très puissant.

Forte puissance sonore > à 85dBA à 3m (94dBA à 1m)

⚠ Ne tentez pas de provoquer une alarme par d'autres moyens (utilisation de briquet, etc.); vous pourriez endommager le détecteur ou pire, créer un début d'incendie.

8. ENTRETIEN

Votre détecteur a été conçu pour nécessiter le moins d'entretien possible. Toutefois, quelques opérations simples sont à effectuer **une fois par an** ; Après avoir retiré le détecteur :

- Nettoyez les fentes du détecteur (situées sur le côté) avec un aspirateur, en utilisant une brosse douce ou directement un de ses accessoires.
- Utilisez un chiffon légèrement humide pour nettoyer l'extérieur du capot.

Il est recommandé de remplacer ce détecteur au bout de 10 ans.

⚠ Si votre détecteur est placé dans un endroit sale, il faut le nettoyer plus souvent.

⚠ L'entretien de votre détecteur est important pour maintenir votre sécurité ; Un appareil sale peut, soit se déclencher à tort, soit se déclencher tardivement.

⚠ En cas d'alarmes répétées et non justifiées, vérifiez que les contre-indications du §4 sont bien respectées. L'alarme sonore peut être stoppée en retirant la pile (voir §6), après avoir démonté le détecteur de sa semelle ; Nettoyer le détecteur, remettre la pile et replacer le détecteur sur sa semelle.

9. LIMITE DU DETECTEUR AVERTISSEUR DE FUMÉES

Le détecteur avertisseur de fumées est un appareil permettant d'avertir rapidement un début d'incendie à un coût raisonnable ; toutefois les incendies résidentiels débutent de différentes façons, et sont souvent imprévisibles. Le détecteur avertisseur de fumées peut dans certains cas, ne pas avertir d'un feu si :

- La pile est faible ou d'un mauvais type (voir §6).
- L'électronique est défaillante, il faut la vérifier comme indiqué au §7.
- L'entretien n'est jamais fait (voir §8).
- L'emplacement est mauvais (voir consignes au §4).
- La fumée ne l'atteint pas. Le détecteur avertisseur de fumée peut ne pas capter la fumée générée par un incendie situé à un autre étage ou de l'autre côté d'une porte.
- Il est hors de portée de la centrale radioélectrique (voir §7).
- Pour une protection maximale, il est conseillé de placer 1 détecteur dans chaque chambre

⚠ DO 4003 aide à sauver des vies, mais ne vous dispense pas de souscrire une assurance pour protéger les personnes et les biens.

La durée de vie et d'utilisation du détecteur est de 10 ans lorsque celui-ci est placé dans un environnement sain.

10. GARANTIE 5 ANS

MyFOX garantit **2 ans** à l'acheteur le détecteur **DO 4003** (hormis la pile) avec une possibilité d'extension gratuite à **5 ans** sur simple retour d'un bon d'extension de garantie disponible sur www.myfox.fr.

La garantie s'applique contre tout vice de fabrication à partir de sa date d'achat.

La responsabilité de **MyFOX** pour cette garantie, se limite à réparer ou à remplacer le **DO 4003**.

En cas de défaut du détecteur, l'acheteur doit contacter le service client **MyFOX** pour valider sa prise en garantie et connaître les modalités de retour :



Cette garantie ne s'appliquera pas à un détecteur DO 4003 endommagé, modifié, mal utilisé ou mal entretenu.

⚠ Ce manuel d'utilisation est à conserver par l'acheteur pendant toute la durée de vie du détecteur DO 4003.